

ENJEUX
ACTEURS
MÉTHODES
OUTILS
MOYENS
BUDGETS

28
mars
2019

Les Salons de l'Hôtel
Saint James Albany
Paris 1er

770€HT
Pauses et
déjeuner inclus

**POUR LES ENTREPRISES ET
LES ORGANISMES DE
FORMATION**

Bonnes pratiques et
dernières avancées par
les meilleurs experts et
praticiens de l'évaluation

Féfaur |
SÉMINAIRES

Séminaire **Évaluation Formation**
Féfaur 2019+

CONSTRUIRE et **DÉPLOYER**
votre **STRATÉGIE D'ÉVALUATION**
de la **FORMATION**

1 journée de formation et d'échanges
pour les responsables formation-RH métiers,
DSI, qualité, dirigeants

Un séminaire pour :

- **Choisir** quelles formations évaluer en cohérence avec les attentes métier et RH
- **Connaître** les modalités de l'évaluation et leurs meilleures combinaisons (blended evaluation)
- **Identifier** les modèles et les technologies d'une stratégie d'évaluation efficace et optimisée
- **Utiliser** l'évaluation pour rénover le lien entre la formation, les métiers et l'entreprise
 - **Repérer** les dernières avancées pour guider durablement votre stratégie d'évaluation
- **Estimer** la charge et l'organisation de la fonction évaluation dans le département formation
- **Connaître** les leviers pour développer une culture de l'évaluation dans l'entreprise

Évaluer la formation est une priorité des responsables formation...

Pour convaincre leurs dirigeants que **la formation n'est pas une dépense, mais un investissement** dont on peut mesurer l'impact sur la performance à court, moyen et long terme de l'entreprise. Pour convaincre les managers que le temps passé par leurs collaborateurs à **se former contribue valablement à la tenue des objectifs du métier**. Pour s'assurer que **tout employé s'engage pleinement dans son développement professionnel**, parce qu'il pourra mesurer l'impact de sa formation sur sa rémunération et son évolution dans l'entreprise. **Pour améliorer sans cesse la qualité et la performance des dispositifs de formation** à partir du feed-back apporté par l'évaluation...

Évaluer la formation est une compétence-clé des services formation...

L'évaluation de la formation pose de multiples questions... *Évaluer quoi ? Pourquoi ? Comment ? Avec quels outils, quel modèle ? Évaluer tout le temps ou des projets bien choisis ? Comment embarquer toutes les parties prenantes, partenaires sociaux inclus, dans le processus d'évaluation ? Que faire des évaluations, comment passer à la prise de décision ? ...* Pour y répondre, les services formation doivent avoir des compétences devenues essentielles à la bonne marche de leurs activités et à la qualité de leur relation avec le reste de l'entreprise.

Construire et déployer votre stratégie d'évaluation de la formation...

Il n'y a pas deux stratégies d'évaluation de formation identiques, comme le démontreront les experts et praticiens lors du **Séminaire Stratégies d'Évaluation Formation Féfaur 2019+**, qui se tiendra le 28 mars à Paris. Dans une même entreprise, des stratégies différentes pourront même être utilisées en fonction du projet à évaluer. **C'est à un tour d'horizon complet de l'évaluation que nous vous convions, avec ses principes directeurs et ses bonnes pratiques, pour une mise en application immédiate de retour en entreprise.**

Michel Diaz | Directeur associé, Féfaur | Département conseil & évaluation formation.



INTERVENANTS



Laurent Balagué
Président
Formetris



Louis de Froment
Co-fondateur
Diduenjoy



Serge Ravet
Président
Reconnaitre - Open Recognition
Alliance



Patrice Bertrand
Directeur associé
Experquiz



Christèle Halgand
Responsable Formation
Heineken France



Marie Soulez
Directeur du département
propriété intellectuelle | Lexing
Alain Bensoussan Avocats



Suribey Chamorro Plaza
Directrice pédagogique et
Marketing offre numérique
Inafon



Eric John
Directeur de campus à l'Université
Services Courrier Colis | La Poste



Michel Diaz
Directeur associé
Féfaur



Laura Lesueur
Head of Learning
360Learning

PARTENAIRES

360Learning

didüenjoy

forMetris
des mesures et des hommes



PRESSE & ORGANISATION



ELEARNINGLETTER
ACTUALITÉ & STRATÉGIES DIGITAL LEARNING

FocusRH.com

À PROPOS DE FÉFAUR

Féfaur est un leader européen du conseil indépendant en stratégie Digital Learning. Féfaur produit des études économiques et techniques qui font référence. Ses séminaires sont annuellement suivis par des centaines de décideurs formation-RH. Michel Diaz, co-fondateur, figure dans la liste trainingpress des 10 principaux influenceurs européens.

PROGRAMME DE LA MATINÉE

8h30 **Accueil**

9h00 **Leçons sur les pratiques d'évaluation de la formation en entreprise**

30mn

- Ce que les services formation évaluent ; enjeux clés d'évaluation (qualité, impact sur les métiers, développement des talents, transformation d'ensemble)
- Modalités, outils, plateformes et méthodes d'évaluation utilisées en entreprise ; les combinaisons possibles ; notion de "blended evaluation"
- Indicateurs de performance et tableau de bord du service formation
- Principes directeurs pour construire et déployer votre stratégie d'évaluation (formation, compétences) ; déploiement et généralisation



Michel Diaz
Directeur Associé
Féfaur

9h30 **Et si nous donnions les manettes aux managers ?**

20mn
10mn
d'échanges

- L'implication des managers : quels enjeux et quelles difficultés ?
- Améliorer l'implication des managers : quelles modalités et quels bénéfices ?
- Quelles bonnes pratiques pour impliquer les managers ?



Laurent Balagué
Président
Formetris

10h00 **De l'évaluation papier à l'évaluation numérique : transformation clé à l'Université Services Courrier Colis**

20mn
10mn
d'échanges

- Pourquoi numériser l'évaluation des formations : de la réaction des apprenants à la prise de décision
- Comment articuler évaluations à chaud et à froid ; l'opportunité d'un lien renforcé entre la formation et les métiers
- Le NPS comme indicateur consolidé ; l'analyse des "alertes" (ambassadeurs, détracteurs)
- Lever les freins à la transformation digitale des évaluations ; la fracture numérique dans l'entreprise ; collaboration avec la DSI



Eric John
Directeur de campus à
l'Université Services
Courrier Colis
La Poste

10h30 **Pause**

11h00 **Décentralisation, culture du feedback, partage et diffusion des savoirs dans l'organisation apprenante : le rôle central de l'évaluation**

20mn
10mn
d'échanges

- Les clés d'un meilleur impact de la formation ; le rôle du département Learning & Development
- Comment impliquer vos experts dans l'évaluation de la formation
- Comment générer l'engagement des apprenants
- Évaluer les bénéfices concrets : productivité, qualité et engagement au travail



Laura Lesueur
Head of Learning
360Learning

11h30 **Opportunités et pratiques de l'évaluation numérisée dans la branche des études notariales**

20mn
10mn
d'échanges

- De l'inscription à la validation des connaissances : intégration de l'évaluation avec les processus de gestion de la formation
- Comment numériser, et avec quels outils, les évaluations de la formation ; gestion de la "quiz thèque" ; le quiz comme format pédagogique à part entière
- Comment généraliser la pratique de l'évaluation, pour quels bénéfices pour les entreprises et les salariés des études notariales



Suribey Chamorro Plaza
Directrice pédagogique et
marketing offre numérique
Inafon

12h00 **Ce que les responsables de formation doivent savoir sur les données et leur exploitation**

20mn
10mn
d'échanges

- Quelles précautions prendre avec les données recueillies dans les dispositifs de formation numériques
- Jusqu'où exploiter les données : évaluation, corrélation, prédiction, prescription, personnalisation des parcours de formation
- Comment mettre la formation en conformité avec le RGPD
- Vos contenus e-learning vous appartiennent-ils ? Bonnes pratiques pour s'en assurer



Marie Soulez
Directeur du département
propriété intellectuelle
Lexing Alain Bensoussan
Avocats

12h30 **Pause déjeuner**

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

- 14h00**
20mn
10mn
d'échanges
- Utilisation des badges pour reconnaître les compétences acquises de façon informelle**
- Notion de badge ; apports dans le champ de l'évaluation formation-RH ; notion d'endossement
 - Comment créer et diffuser des badges, avec quels outils ; étude de cas IBM
 - Comment utiliser les badges pour reconnaître les compétences acquises dans une approche (70:20:10) ; focus : badge et mise en pratique des savoirs ; vers le badge collectif



Serge Ravet
Président
Reconnaître - Open
Recognition Alliance

- 14h30**
20mn
10mn
d'échanges
- De la certification réglementaire à l'évaluation de formation**
- Mettre en œuvre les certifications réglementaires de compétences et connaissances
 - Intégrer des cycles d'évaluation aux processus d'administration des formations
 - Cas clients dans le monde de l'énergie et de la pharmacie
 - Bonnes pratiques de l'évaluation ; focus sur la mesure qualité de l'évaluation



Patrice Bertrand
Directeur associé
Experquiz

- 15h00**
20mn
10mn
d'échanges
- Possibilités, limites et impact du modèle de Kirkpatrick chez Heineken**
- Comment évaluer pratiquement la mise en pratique des savoirs au poste de travail ; limite et adaptation du modèle de Kirkpatrick
 - Comment créer l'engagement entre le salarié-apprenant (Plan d'Action Personnalisé) et son manager (Plan d'Action Coaching) ; lien avec les entretiens annuels
 - L'impact positif de la stratégie d'évaluation (gestion des ressources de la formation, relations avec les autres entités de l'entreprise, culture d'évaluation)



Christèle Halgand
Responsable Formation
Heineken France

15h30 Pause

- 16h00**
20mn
10mn
d'échanges
- Leçons du feed-back et de la relation client pour l'évaluation de la formation**
- Le choc de simplification : enjeux et bonnes pratiques dans l'évaluation à chaud et dans l'évaluation des transferts (Kirkpatrick niveau 3) ; le questionnaire unique
 - La science de création des questionnaires ; comment maximiser le taux de retour et identifier les actions d'amélioration des formations à mener
 - Quels outils et procédures pour industrialiser l'évaluation de la formation et l'exploitation de ses résultats ; usages des alertes et des commentaires
 - Illustrations sur plusieurs cas clients



Louis de Froment
Co-fondateur
Diduenjoy

- 16h30**
20mn
10mn
d'échanges
- Se servir de l'évaluation pour transformer l'organisation de la formation**
- L'évaluation comme modalité pédagogique ; comment utiliser l'évaluation pour faire évoluer les équipes formation
 - L'évaluation du ROI à l'heure digitale ; comment donner de la visibilité à la formation en simplifiant et en généralisant sa stratégie d'évaluation
 - Comment se préparer aux perspectives ouvertes à l'évaluation formation-RH par l'IA (Intelligence Artificielle) ; vers l'intégration de systèmes d'information métiers et formation



Michel Diaz
Directeur Associé
Féfaur

17h00 Clôture

BULLETTIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété
Par mail : julie.thomas@fefaur.com,
Par courrier : Féfaur - 148, rue de l'Université - 75007 PARIS

**NOMBRE
DE PLACES
LIMITÉ**

ENTREPRISE

Société : _____
Adresse : _____
CP : _____
Ville : _____
SIRET : _____

CONTACT CONCERNANT VOTRE STAGE

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
e-mail : _____
N° de tél : _____

Demande de convention de formation, veuillez cocher la case

PARTICIPANT(S)

Prénom et Nom	Fonction	Tél et e-mail
_____	_____	_____
_____	_____	_____

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de celle-ci-dessus)

Société : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____

RÈGLEMENT ET FACTURATION

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de Féfaur
ou par virement bancaire sur présentation de facture.

Les prix comprennent : les pauses café, le déjeuner et le
support de cours au format numérique.

CONDITIONS TARIFAIRES

770 € HT pour 1 inscription
soit 924 € TTC dont 154 € de TVA (20%)

15% de remise effectuée sur la 2ème inscription

Fait à :
Le :

Signature du responsable Formation et cachet de l'entreprise

Pour un bon de commande ou un règlement par OPCA,
reportez-vous aux conditions générales de vente.
Toute inscription implique l'acceptation des
conditions générales de vente ci-jointes.

Contact
julie.thomas@fefaur.com
+33 (0)4 66 26 87 69



Les Salons de l'Hôtel
Saint James Albany
202, rue de Rivoli
Paris 1^{er}



Métro
Tuileries ou
Pyramides

■ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Présentation

Société de conseil et d'études e-learning, Féfaur (siège social : 148 rue de l'Université - 75007 PARIS (France)) a sa déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 52779 75 auprès du préfet de région Ile de France.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités de réservation et d'achat des actions de formation de Féfaur. Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des CGV, seules les conditions particulières accordées expressément par Féfaur pouvant y déroger.

3. Formations

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises réalisées dans des locaux mis à disposition par Féfaur. Inscription : une inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement intégral de la formation.

Remplacement d'un participant : Féfaur offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant.

Insuffisance du nombre de participants à une session : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités, et de la reporter à une date ultérieure. À défaut que le Client puisse participer à cette nouvelle session, il pourra demander le remboursement de sa formation.

Documents contractuels : À la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires dont un sera à retourner par le Client avec le cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Programme : Féfaur se réserve de droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit du séminaire.

4. Facturation – Règlement

Prix : Tous les prix sont exprimés en euros HT et TTC. Ils comprennent les deux pauses, le déjeuner et la

documentation pédagogique au format numérique.

Facture : La facture est adressée au Client dès réception de l'inscription.

Paiement : Le paiement doit être effectué à l'inscription sur présentation de facture, par chèque ou virement bancaire ; l'accès à la salle de formation n'est possible qu'aux participants ayant acquitté le paiement de leur inscription.

Bon de commande : Si le Client émet un bon de commande, il devra le joindre impérativement avec le bulletin d'inscription.

Règlement par un OPCA : En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription que le Client retourne signé à Féfaur. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Féfaur au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Féfaur au premier jour de la formation, Féfaur se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

5. Annulation par le Client

Les dates de formation sont fixées et sont bloquées de façon ferme. Toute annulation doit parvenir à Féfaur impérativement par écrit. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités sont dues dans les conditions suivantes : - Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% du montant de la formation sera retenu au client. - Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session : la totalité du montant de la formation sera retenue au Client.

6. Limitations de responsabilité de Féfaur

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou du prestataire fournisseur de la salle de formation. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

7. Force majeure

Féfaur ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas

d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

8. Propriété intellectuelle

Féfaur est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord express de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

9. Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de PARIS.